

# Formation « Barrière linguistique et coopération avec un-e interprète professionnel-le»

## Objectifs

- Comprendre l'impact de la barrière linguistique dans l'exercice de ses fonctions et responsabilités,
- Identifier la place de l'interprète professionnel-le dans la relation entre personne allophone soignée ou accompagnée et acteur-ice-s du soin, du social, de l'éducation, etc.
- Améliorer sa pratique professionnelle et déployer une coopération interprofessionnelle pertinente dans le parcours de personnes allophones.

## Programme

- Les divers outils en cas de barrière linguistique : intérêts et limites.
- Les enjeux déontologiques et techniques de l'acte de traduction orale.
- Le métier d'interprète médical-e et social-e :
  - *historique de la démarche de professionnalisation,*
  - *cadre déontologique (fidélité de la traduction, impartialité, secret professionnel, etc.),*
  - *règlementation (loi de santé de 2016, recommandations HAS, etc.).*
- Les modalités de recours à un-e interprète professionnel-le et les politiques institutionnelles du parcours d'interprétariat.
- Les attentes et contraintes respectives des acteur-ice-s du soin et du social et des professionnel-le-s de l'interprétariat.
- Les spécificités de certains lieux d'intervention (psychiatrie, soins palliatifs, éducation thérapeutique, handicap, milieu carcéral, etc.).

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques,
- Méthodes actives basées sur les connaissances et la participation des professionnel-le-s,
- Analyse de situations.

En amont de la formation, vous recevrez un **livret d'accueil** ainsi qu'un **questionnaire de vos attentes**. A l'issue, une **attestation de formation** vous sera remise ainsi qu'un **questionnaire de satisfaction**.

Pour s'inscrire, contacter notre organisme de formation :  
[formation@migrationsante.org](mailto:formation@migrationsante.org)

**Public :** professionnel-le-s de la santé, du social, du médico-social et de l'éducation.

**Prérequis :** Aucun.

**Durée :** 2 jours, soit 12h.

**Date :** Lundi 15 septembre et mardi 16 septembre 2025.

**Lieu :** Dans les locaux de Migrations Santé Alsace (24 rue du 22 novembre, 67000 Strasbourg - 5<sup>ème</sup> étage).

**Coût :** 150 € TTC par personne. Une prise en charge par votre OPCO est possible.

**Groupe de 15 personnes maximum.**

## Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Afin de préparer au mieux votre accueil, merci de nous prévenir lors des inscriptions si vous avez besoin d'aménagements. N'hésitez pas à contacter Sandrine Delozanne, référente handicap : [s.delozanne@migrationsante.org](mailto:s.delozanne@migrationsante.org)



Migrations Santé Alsace  
Adresse : 24 rue du 22 novembre,  
67000 Strasbourg  
Tél : 03 88 22 60 22  
Mél : [contact@migrationsante.org](mailto:contact@migrationsante.org)